Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2020-693** **10/11/2020**

Date de mise en application : 06/11/2020
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 05/12/2020
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacances des emplois de directeur départemental interministériel : DDCSPP adjoint de la Dordogne
DDT Meurthe-et-Moselle

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDT(M)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDT de Meurthe-et-Moselle)
Journal officiel du 10 novembre 2020 (Texte n° 55)

En DD(CS)PP

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDCSPP de la Dordogne)
Journal officiel du 06 novembre 2020 (Texte n° 92)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON